**FORMATION AU CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE DE MONITEUR DE CANOE-KAYAK, EAU CALME – EAU VIVE**

***Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie,***

***organisme de formation n° 119 405 161 94 déclaré à la DIRRECTE Ile de France***

**Intitulé du stage :** Formation au CQP de moniteur de canoë-kayak, option eau calme - eau vive.

**Nature de l’action :** Action de préformation et de préparation à la vie professionnelle.

**Public concerné :**

* Moniteurs canoë-kayak, MFPC et MFPC eau calme - eau vive, dans les conditions suivantes :
  + à jour de leur recyclage si la date de validité du diplôme fédéral est dépassée,
  + titulaires d’une Pagaie Couleur Bleue en eau calme et d’une Pagaie Couleur Bleue en eau vive,
  + titulaires d’une licence fédérale 1 an pour l’année concernée.

**Objectifs de la formation :**

* Intégration de son activité dans le fonctionnement de sa structure :
  + S’intégrer de façon professionnelle dans sa structure et participer à son fonctionnement ;
  + Auto-évaluer ses interventions ;
  + Rendre compte de ses actions auprès de son responsable ;
* Préparer à la certification du CQP de moniteur canoë-kayak, option eau calme – eau vive :
  + Etude de cas par écrit, à partir d’un support photo ou vidéo projeté, portant sur la sécurité préventive ;
  + Test pratique de sécurité individuelle et de sauvetage d’un pagayeur en eau vive de classe II comportant un ou plusieurs passages de classe III.

**Durée de la formation :**

* **2 jours, pour 14 heures de formation**

**Dates, horaires et lieux :**

Ouverture de la formation : le samedi 10 juin 2023 à 9h

Clôture de la formation : le dimanche 11 juin 2023 à 17h

Lieu de la formation : Vaires-sur-Marne (77)

**Moyens pédagogiques, techniques et d’encadrement fournis par l’organisme de formation :**

**Responsable pédagogique : Emmanuel BRUGVIN**

**Moyens pédagogiques de l’organisme de formation :**

* Salle de formation
* Remise d’une documentation correspondant à l’action.

**Modalités de sanction de la formation :**

* Epreuve de sécurité comportant deux tests, l’un en salle le second en eau vive ;
* Délivrance d’une attestation de fin de formation à l’issue de la formation.

**Tarif de la formation :**

**Coût pédagogique** : 200 € par personne.

*Les frais pédagogiques seront facturés au club ou à la structure membre de la FFCK qui a inscrit le stagiaire. Si le stagiaire est salarié de la structure et que celle-ci souhaite solliciter une prise en charge des frais pédagogiques auprès de son OPCO AFDAS, elle devra prendre contact avec l’antenne régionale de son OPCO AFDAS.*

**PROGAMME PREVISIONNEL DE LA FORMATION**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | DEFINITION DE LA SEQUENCE | OBJECTIFS PEDAGOGIQUES | METHODE PEDAGOGIQUE |
| SAMEDI 10 JUIN 2023 - 1ère journée de formation | | | |
|  | | | |
| 09h -  12h | 9h :   * Accueil * Tour de table des attentes des stagiaires sur la formation | Prendre en compte les besoins et attendus des stagiaires. | Présentation plénière |
| 09h30 :  Séquence n°1 : Présentation du CQP de moniteur de canoë-kayak et des conséquences sur le statut de moniteur | Clarifier l’organisation de la séquence de formation et les attendus de la certification | Présentation plénière |
| 10h00 :  Séquence n°2 : Connaître mes droits et mes devoirs en tant que professionnel du canoë-kayak :   * Statuts d’exercice professionnel du titulaire du CQP * Droit et devoirs du moniteur professionnel * Relations hiérarchiques et fonctionnelles dans une structure associative et dans une structure commerciale * Evolution vers les autres diplômes professionnels d’encadrement des sports de pagaie | Maitriser la règlementation associée à la fonction de Moniteur de Canoe Kayak.  Intégrer son action dans une organisation collective.  Informer sur les suites de parcours et débouchés. | Etude de cas en sous-groupes avec restitution. |
| 12h - 13h | **REPAS** | | |
| 13h - 17h | 13h :  Séquence n°3 : Organiser le premier accueil des pratiquants dans un esprit de démarche qualité :   * Organiser la structure et l’espace * Avoir une présentation et une communication agréable et efficace * Savoir présenter la fédération et sa structure | Adopter une posture professionnelle. (Savoir être et communication adapté) | Ateliers en sous-groupes avec restitution. |
| 15h30 :  Séquence n°4 : Maîtriser les conditions d’organisation de la pratique des sports de pagaie en eau calme et en eau vive :   * Pour les Accueils Collectifs de Mineurs * Pour les publics scolaires * Pour les autres publics encadrés * Pour la location de matériel | Adapter l’organisation de pratique selon le public accueilli. | Ateliers en sous-groupes avec restitution. |
| 16h30 :  Bilan de la 1ère journée de formation | Remontées individuelles et de groupe.  Recueil des ressentis stagiaires. |  |
| DIMANCHE 11 JUIN 2023 - 2ème journée de formation (l’ordre des épreuves pourra évoluer selon un ordre de passage défini par le jury) | | | |
|  |  |  |  |
| 09h – 12h | 9h00 :  Epreuve n°1 : Epreuve écrite de sécurité :   * Projection d’un support photo ou vidéo   Réponse par écrit aux questions relatives à l’analyse des paramètres de la sécurité liés à l’environnement et aux modalités d’organisation et de conduite du groupe pour naviguer en sécurité | Epreuve de certification écrite |  |
| 12h – 13h |  | **REPAS** |  |
| 13h – 17h | 13h00 :  Epreuve EV : Epreuves pratiques de sécurité en eau vive :   * Epreuve de sauvetage d’un pagayeur en difficulté   Epreuve de sécurité individuelle en classe II pouvant comporter des passages de classe III  Epreuve EC : Epreuves pratiques de sécurité en eau calmes :   * Epreuve de sauvetage d’un pagayeur en difficulté   Epreuve de sécurité individuelle | Epreuve de certification « pratique » |  |
|  | 16h30 :  Bilan    17h :  Fin de la formation | Remontées individuelles et de groupe.  Recueil des ressentis stagiaires. | Tour de table et rédaction de questionnaires de satisfaction |